

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle en progrès à 18 et 30 mois

En 2014, 45 000 étudiants ont obtenu un diplôme de licence professionnelle (LP) à l'université, 30 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi celles et ceux entrés dans la vie active, 93% sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme. A 18 mois, le taux d'insertion professionnelle se situe déjà à un niveau élevé de 90 %. Toutefois, les conditions d'insertion des diplômés sont très variables selon le domaine de spécialité et des écarts importants sont observés sur le taux d'emploi stable, sur le taux d'emploi cadre ou professions intermédiaires ainsi que sur les niveaux de rémunération mensuelle.

DES TAUX D'INSERTION ET DE POURSUITE D'ÉTUDES EN HAUSSE PAR RAPPORT À LA PROMOTION PRÉCÉDENTE

Après deux années de baisse consécutives, le taux de poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme de licence professionnelle (LP) augmente légèrement. 30 % des diplômés 2014 ont poursuivi leurs études, contre 29 % des diplômés 2013.

Les taux d'insertion professionnelle des diplômés de LP à 18 et 30 mois après leur entrée dans la vie active progressent également mais dans une moindre mesure, ils s'élèvent respectivement à 90 % et 93 % (88 % et 92 % pour la promotion 2013).

Taux de poursuite d'études et évolution du taux d'insertion des diplômés de licence professionnelle (en %)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	31 (=)	91 (+2)	94 (+1)
Lettres-Langues-Arts (LLA)	34 (+3)	79 (+1)	87 (=)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	38 (+1)	83 (=)	88 (-1)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	27 (+1)	90 (+1)	94 (+1)
Moyenne Licence professionnelle	30 (+1)	90 (+2)	93 (+1)

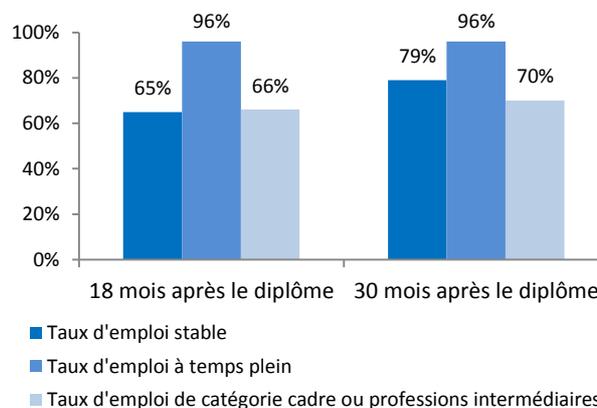
Lecture : 30 % des diplômés 2014 de licence professionnelle poursuivent ou reprennent leurs études dans les deux ans. Parmi celles et ceux qui intègrent le marché du travail, 93 % sont en emploi 30 mois après l'obtention du diplôme.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

Selon les domaines disciplinaires de LP, le taux d'insertion à 30 mois s'échelonne de 87 % à 94 %. Si le taux d'insertion est un peu moins élevé pour les diplômés de LLA et de SHS, c'est dans ces domaines disciplinaires qu'il progresse le plus entre 18 et 30 mois (respectivement +8 pts et +5 pts).

LES CONDITIONS D'EMPLOI PROGRESSENT ENTRE 18 ET 30 MOIS, EN PARTICULIER LE TAUX D'EMPLOI STABLE

Progression des conditions d'emploi des diplômés de licence professionnelle (en %)



Emploi stable* : contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant.
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

Les conditions d'emploi à 30 mois ont peu varié par rapport à la promotion précédente. Le taux d'emploi stable s'élève à 79 % (+1 pt) et le taux d'emploi cadre ou professions intermédiaires à 70 % (-1 pt).

A 18 mois, le processus d'insertion est déjà bien avancé. Environ 2 emplois sur 3 sont stabilisés et/ ou de niveau cadre ou professions intermédiaires. La stabilisation dans l'emploi demeure toutefois un processus qui s'inscrit dans la durée. En effet, le taux d'emploi stable augmente encore fortement entre 18 mois et 30 mois de vie active (+ 14 points). Il s'élève à 79 % au moment de l'enquête.

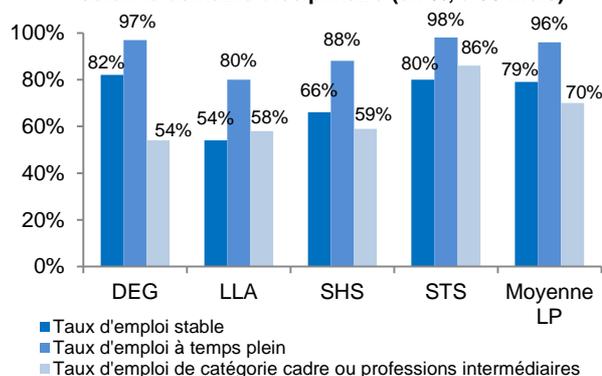
Enfin, les diplômés de licence professionnelle sont globalement peu concernés par le temps partiel à leur entrée dans la vie active. 96 % des emplois sont occupés à temps plein à 18 et 30 mois.

DISPARITE DES CONDITIONS D'EMPLOI SELON LE DOMAINE D'OBTENTION DU DIPLOME

Les conditions d'emploi diffèrent fortement selon le domaine disciplinaire de la licence professionnelle.

Les diplômés de DEG bénéficient à la fois du taux d'emploi stable le plus élevé (82%) et du plus faible taux de cadre et professions intermédiaires (54%). Les diplômés de STS profitent en moyenne des meilleures conditions d'emploi, chaque indicateur se situant à un niveau supérieur ou égal à 80%.

Conditions d'emploi des diplômés de LP en emploi selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

À l'autre extrémité, les conditions d'emploi sont nettement moins favorables pour les diplômés de LLA, moins de 60% des emplois sont stabilisés et/ou de niveau cadre ou professions intermédiaires. En outre, le temps partiel concerne un emploi sur cinq dans ce domaine disciplinaire. Pour les diplômés de SHS, si le niveau des emplois occupés est en moyenne similaire (59%), les taux d'emploi stable et à temps plein sont, en revanche, assez nettement supérieurs (respectivement 66% et 88%).

LE SALAIRE NET MEDIAN AUGMENTE DE 100 EUROS ENTRE 18 ET 30 MOIS, POUR ATTEINDRE 1 610 EUROS MENSUELS

Le salaire net mensuel médian des diplômés de licence professionnelle s'élève à 1 610 euros à 30 mois contre 1 510 euros à 18 mois. De fortes différences sont observées entre domaines disciplinaires à 30 mois pouvant atteindre 250 euros nets médians.

Dans les domaines les plus rémunérateurs (STS et DEG), le salaire mensuel médian est supérieur ou égal à 1 600 euros nets.

Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

Cursus et domaines disciplinaires	Salaire (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
DEG	1 500	1 600	+ 6 %
LLA	1 400	1 410	+ 1 %
SHS	1 400	1 460	+ 4 %
STS	1 570	1 650	+ 5 %
Moyenne LP	1 510	1 610	+ 6 %

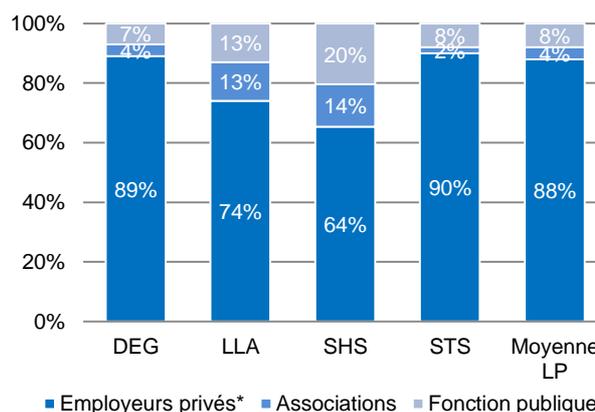
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

DES DEBOUCHES DANS LE PRIVE LARGEMENT MAJORITAIRES

Les emplois occupés par les diplômés de licence professionnelle relèvent dans une large majorité d'employeurs privés (88%).

Les proportions varient là encore selon le domaine disciplinaire. Les emplois dans la Fonction publique ou au sein d'associations concernent davantage les diplômés de SHS (20% et 14%) et de LLA (13% et 13%).

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants et les professions libérales.
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

Boris MÉNARD
MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle en 2014 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans).

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courrier, courriel, téléphone). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de LP est de 66%. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/